



AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER
NIGER BASSIN AUTHORITY



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° DDA/AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM /SPM/ASPM/2026 DU 22 JAN 21
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BIEFS SUR CERTAINS MAYO
DES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA DANS LAREGION DE
L'EXTREME-NORD EN TROIS (03) LOTS.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)-Composante Cameroun (Maître d'Ouvrage Délégué), lance dans le cadre des infrastructures communautaires, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois(03) biefs dans certaines localités de l'Extrême-Nord en trois (03) lots indépendants.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- La réhabilitation des biefs existants ;
- La construction des nouveaux biefs ;
- La construction des bassins de dissipation d'énergie et de mise en charge ;
- Les travaux d'enrochements ;
- La construction des diguettes filtrantes en pierres sèches
- La visibilité du projet

3- Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en lots et chaque soumissionnaire peut soumissionner au lot de son choix. Le nombre de lots dont un soumissionnaire peut être attributaire est illimité.

N°	Localités	Arrondissements	Département	Région
LOT 1 : Construction d'un(01) bief	Djagoma-Rhumzu	Mogodé	Mayo-Tsanaga	Extrême- Nord
LOT 2 : Construction d'un(01) bief passerelle	Kossehon	Mokolo	Mayo-Tsanaga	Extrême- Nord
LOT 3 : Construction d'un(01) bief	Mokolo	Mokolo	Mayo-Tsanaga	Extrême- Nord

Chaque lot attribué fera l'objet d'un marché séparé.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est : Cinquante-deux millions sept cent mille (52 700 000) Francs CFA TTC reparti comme suit :

- **Lot 1 : Seize Millions Huit Cent Mille (16 800 000) francs CFA TTC,**
- **Lot 2 : Vingt Deux Millions Neuf Cent Mille (22 900 000) francs CFA TTC,**
- **Lot 3 : Treize Millions (13 000 000) francs CFA TTC,**

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de *quatre (04) mois*. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises camerounaises ou étrangères exerçant dans le domaine.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Banque Africaine de Développement : PRÊT FAD N°2100150040894 (Pour la partie Hors Taxe) et les Fonds de contreparties du PIDACC/BN - Cameroun, Budget de l'Exercice 2026 et suivants (Pour la partie Taxe)

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont les montants s'élèvent à :

- *Lot 1 : Trois Cent Trente Six Mille (336 000) francs CFA*
- *Lot 2 : Quatre Cent Cinquante Huit Mille (458 000) francs CFA*
- *Lot 3 : Deux Cent Soixante Mille (260 000) francs CFA*

NB : Toute caution de soumission pour être jugée recevable, doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun conformément à Lettre-Circulaire N000019/LC/MINMAP signée de l'Autorité des marchés.

etvalable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d’Ouvrage Délégué aux heures ouvrables du Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d’Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie à cmemboumegisoft@gmail.com, dès Publication de l’Avis d’Appel d’Offre.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l’ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d’Ouvrage (à préciser).

11- Acquisition du Dossier d’Appel d’Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d’Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com, dès publication du présent Avis d’Appel d’Offres, contre versement d’une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Compte d’Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d’acquisition du dossier.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le ~~05/03/2020~~ à 13 heures précises au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d’Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) – Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau, Face CRTVNORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N° DDA /AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM /SPM/ASPM/2026 DU 22 JAN :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BIEFS SUR CERTAINS MAYO DES
LOCALITES DU DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA DANS LAREGION DE
L’EXTREME-NORD EN TROIS (03) LOTS : Indiquer le/les lot(s) à soumissionner

« A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement »

13- Recevabilité des plis

Les offres parvenues après la date et l’heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l’ouverture. L’offre doit être éditée en *sept (07) exemplaires physiques (soit un « original » et six « copies »)* pour chaque composante : Dossier Administratif, Offre Technique et Offre Financière *accompagnée d’une version scannée de la copie originale dans une clé USB* et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :

- **Enveloppe A : « Dossier Administratif »**
- **Enveloppe B : « Offre Technique »**
- **Enveloppe C : « Offre Financière »**
-

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- **Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;**
- **Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;**
- **Les plis non-conformes au mode de soumission.**
- **Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;**
- **Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ou l'absence de la version originale scannée sous clé USB au format PDF.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 05/03/2026 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Document falsifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Une capacité de préfinancement d'au moins 10 000 000 FCFA pour le Lot 1, de 15 60 000 FCFA pour le Lot 2 et de 7 500 000 FCFA pour le Lot 3 délivrée par une Banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- Non-respect du délai d'exécution ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction à 80% des critères essentiels.

15.2. Critères Essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La présentation de l'offre, sur **3 critères** ;
- Les références du soumissionnaire, sur **3 critères** ;
- La qualification et l'expérience du personnel, sur **14 critères** ;
- Les moyens en matériels de chantier et équipements, sur **3 critères** ;
- Méthodologie et planning d'exécution des prestations, sur **9 critères**.

N.B: Pour être éligible à une évaluation financière, il faudra satisfaire au moins 80% critères essentiels.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délgué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au *Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel: (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail: pidacc.cameroun@yahoo.com.*

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un

soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro

Coordonnées du National du PIDACC/BN- Cameroun.



Mintyene Briand John

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Maître d’Ouvrage ou MOD
- Président CSPM
- Affichage chrono